Association France Palestine Solidarité ALSACE
BP 70436 - COLMAR CEDEX - 07 86 00 53 11
Contact
Guy Peterschmitt - 07 86 00 53 11
g.peterschmitt@calixo.net

Ligue des droits de l'Homme
Section de Mulhouse
Contact
Noëlle Casanova - 06 61 84 10 50
noelle.casanova@gmail.com

Colmar le 29/02/16

Conférence de presse DU 11/03/16

Meeting du 17 mars 2016

Foyer Saint Martin
16 rue Joffre
Colmar

Soutien au peuple palestinien

Solidarité avec les 12 condamné BDS de Mulhouse

Défense des libertés d'expression et d'opinion en France

18h30 : Concert de solidarité avec Daniel Muringer : les chants de la liberté

20h15 : Débat / table ronde avec :

Taoufiq Tahani : président national de l' AFPS
Dominique Vidal : Journaliste au Monde diplomatique, historien
Un représentant de la LDH

Meeting soutenu par : Avec le soutien : FSU du Haut-Rhin, MAN Alsace, Amis de l'Humanité Alsace, Collectif Judéo Arabe et Citoyen pour la Palestine, Justice pour la Palestine, La petite Vigne, LDH de Colmar, PCF68 et section de Colmar, Solidaire Alsace, UJFP, Unions Locales CGT de Colmar et de Mulhouse, Verts Colmar

DOSSIER DE PRESSE

Avec le soutien : FSU du Haut-Rhin, MAN Alsace, Amis de l'Humanité Alsace, Collectif Judéo Arabe et Citoyen pour la Palestine, Justice pour la Palestine, La petite Vigne, LDH de Colmar, PCF68 et section de Colmar, Solidaire Alsace, UJFP, Unions Locales CGT de Colmar et de Mulhouse, Verts Colmar

Plus que jamais, la solidarité avec le peuple palestinien

Dans le contexte de guerre généralisée au Moyen Orient, la situation de plus en plus dramatique des millions de palestiniens sous occupation militaire israélienne en Palestine, à Jérusalem Est, dans le reste de la Cisjordanie et à Gaza, ainsi que celle des quelques 5 millions de réfugiés palestiniens ne fait plus la une de l'actualité. Et pourtant plus que jamais les palestiniens ont besoin de notre solidarité.

La campagne « Boycott / Désinvestissements / Sanctions » lancée en 2005 par plus de 175 organisations de la société civile palestinienne est l'un des moyens les plus efficaces de cette solidarité.

Cette campagne menée à travers le monde entier rencontre de plus en plus de succès. Ainsi en France :

- La campagne « Sodastream » a obligé l'entreprise à quitter la colonie de Mahle Adoumin implantée en territoire occupé à Jérusalem Est
- Orange a du se séparer de sa filiale Partner spécialisée dans la téléphonie des colonies
- Véolia, suite aux répercussions du procès intenté par l'OLP et l'AFPS pour sa participation douteuse à la construction du tramway colonial en territoire occupé de Jérusalem Est se désengage progressivement de ses investissements dans les colonies.
- L'Union Européenne a édicté récemment des directives en vue de l'étiquetage des produits issus des colonies israéliennes implantées illégalement en territoire occupé.

Bien d'autres exemples pourraient être cités à travers le monde.

Face au refus du gouvernement d'appliquer les dispositions prises par la Commission Européenne concernant l'étiquetage des produits issus des colonies, l'AFPS organise une nouvelle journée d'action le 2 avril prochain devant les grandes surfaces pour exiger le retrait des produits issus des colonies. Elle fait suite à la journée d'action du 7 novembre 2015 dont s'est fait l'écho le récent reportage d'Antenne 2

Le soutien aux 12 condamnés de la campagne BDS à Mulhouse et le recours à Cours Européenne des droits de l'Homme

En France, le 20 octobre dernier, la Cour de Cassation a confirmé la condamnation des 12 militants de Mulhouse de la campagne « BDS » » [Boycott/Désinvestissement/Sanctions] à des amendes avec sursis, mais également au paiement d'indemnités ahurissantes aux parties civiles (28 000 € !!!).

Par une interprétation à la fois douteuse et très politique, les juges ont voulu dresser un obstacle juridique contre l'extension de cette campagne. Ainsi la France est le seul pays au monde à ce jour (en dehors d'Israël !...) qui met en œuvre la criminalisation de la campagne BDS.

Mais, ni les condamnations injustes, ni les menaces ne peuvent remettre en cause notre combat pour les Droits de l'Homme, pour la Justice et la Paix, pour le droit à l'autodétermination du peuple palestinien. Beaucoup d'entre nous nous sommes battus contre l'apartheid Sud Africain en boycottant l'Afrique du Sud et avons ainsi contribué à un formidable progrès de l'humanité en participant à la chute de ce régime. Le combat contre l'occupation des territoires palestiniens, le siège de Gaza est le même combat.

C'est pourquoi l'AFPS et la LDH soutiennent et appellent au soutien des militants qui déposent un recours à la Cour Européenne des Droits de l'Homme contre l'Etat français qui en laissant condamner ses citoyens pour simple délit d'opinion viole la Convention Européenne des droits de l'Homme (article 10).

Ce meeting est l'occasion de rendre publique cette démarche.

La défense des libertés, contre les dérives autoritaires de l'Etat

Prétextant de l'Etat d'urgence, de la lutte contre le terrorisme et procédant à des amalgames odieux le premier ministre a annoncé récemment qu'il prendrait bientôt des mesures contre le développement de notre solidarité avec le peuple palestinien dans le cadre de la campagne BDS contre l'occupation. Ici ce sont nos libertés fondamentales d'opinion et d'expression dans notre pays qui sont menacées.

C'est ce même état d'urgence qui a conduit à l'assignation à résidence injustifiée de militants écologistes (qui n'ont rien à voir avec le terrorisme)…. sous prétexte d'un état d'urgence que l'on veut prolonger indéfiniment…

Ce meeting est donc un meeting pour la défense dans notre pays des libertés d'opinion et d'expression, car si nous laissions condamner nos camarades, nous laisserions ajouter une pierre de plus à l'édifice autoritaire et liberticide qui, des militants syndicaux d'air France arrêtés comme des brigands au petit matin, aux militants de Good Year condamnés à de la prison ferme pour avoir défendu leur emploi, ou l'arrestation de notre camarade Joël Moreau condamné pour avoir manifesté son opposition aux casseurs du code du travail il ya quelques jours à Mulhouse, en passant par la permanence des mesures d'exception (ordonnances, état d'urgence, menaces de 49-3, réforme constitutionnelle…etc) s'édifie peu à peu sous nos yeux dans notre pays. Il y a urgence d'agir contre cet Etat d'urgence.

Le déroulement de la soirée :

Dès 18h30, **Daniel Muringer**, offrira un concert de solidarité avec les 12 condamnés de Mulhouse en déclinant sur scène « les chants de la liberté »

Après un buffet sur place, une table ronde réunira pour un débat avec le public :

> **Taoufiq Tahani**, président de l'Association France Palestine Solidarité qui interviendra sur la situation en Palestine, la nécessaire solidarité avec le peuple palestinien et le soutien aux 12 condamnés de Mulhouse
>
> **Dominique Vidal**, journaliste au monde Diplomatique, historien et spécialiste des questions du Moyen Orient
>
> **Un représentant de la Ligue des droits de l'homme**, qui interviendra sur la question des libertés aujourd'hui remises en cause par les dérives autoritaires de l'Etat.

Les soutiens à la soirée :

Les questions abordées lors de ce meeting dépassent largement le cercle traditionnel du mouvement de solidarité avec le peuple palestinien :

Cette initiative est soutenue par de nombreuses organisations. Bien entendu, elle rassemble les organisations de solidarité avec la Palestine (L'AFPS Alsace, l'AFPS nationale, le Collectif Judéo Arabe et Citoyen pour la Paix de Strasbourg, l'Union Juive Française pour la Paix). Mais il est très significatif que le mouvement syndical (la CGT, La FSU, Solidaires) soit très impliqué dans ce débat surtout après les évènements des ces derniers jours à Mulhouse. Au-delà, des associations prennent part à cette initiative : le Mouvement pour une Alternative Non Violente, l'association La petite Vigne, les amis de l'Humanité. La nature profondément politique de ce combat pour la solidarité internationaliste et la défense des libertés ici en France s'exprime par le soutien et la participation du PCF du Haut-Rhin et d'EELV/Les verts de Colmar.

Des stands de discussion :

Les divers partenaires de cette soirée pourront tenir des stands pour la solidarité avec la Palestine et pour la défense des libertés en France.

Annexe 1 : un verger alsacien de 1 000 oliviers à Wadi Fukin

8 jeunes de Colmar membres de l'AFPS Alsace sont partis en mission en Palestine en décembre 2014.

Ils ont rencontré sur place des associations, des peronalités palestiniennes, visité des villages palestiniens et rencontré également en Israël des organisations anticolinialistes dont certaines représentées à la Knesset.

Leur voyage les amenés au village de Wadi Fukin près de Berhléem, en territoire palestinien occupé.

Le village est cernés par d'énormes colonies israéliennes implantées sur des terres volées aux palestiniens.

Choqués par la situation des habitants harcelés par les colons et par l'armée d'occupation, accueillis par les jeunes du village, ils ont décidé avec eux de participer à la campagne actuellement en cours en Palestine visant à replanter d'ici 2022 le millions d'oliviers arrachés par l'armée d'occupation en Cis Jordanie de 2002 à 2012.

Ils ont décidé de créer à Wadi Fukin un verger alascien de 1000 oliviers.

L'opération lancée en mai 2015 a permis en un an de collecter auprès de quelques 300 souscripteurs 850 oliviers.

La première tranche de ce verger a été inaugurée sur place en février 2016 en présence de la Vice Consule du Consuat Général de France à Jérusalem.

Un chantier solidaire devrait permettre au cours de l'hiver prochain de réaliser la deuxième tranche.

Devant le verger : Inauguration de la première tranche du verger le 7 février 2015, avec en arrière plan un panneau indiquant la liste es 270 premiers donateurs des 500 premiers oliviers

Annexe 2 : avec la coopérative des femmes de Wadi Fukin, un atelier de transformation de produits agricoles

Rencontre de la mission AFPS Nancy avec la coopérative des femmes à Wadi Fukin le 7 février 2016

En coordination avec les associations locales AFPS du grand Est (Alsace, Nancy, Metz, Thionville, Villerupt) l'AFPS soutient le projet de création d'un atelier de transformation de produits agricoles par la coopérative des femmes de Wadi Fukin.

Cette coopérative fait partie de l'Association Nationale Palestinienne des Femmes Rurales pour le Développement.

Le projet est soutenu par les collectivités territoriales suivantes : Commune de Kaysersberg, Région Lorraine, Conseil Général de Meurthe et Moselle, ls communes de Vandœuvre, Tomblaine, Thionville, Metz, Nancy et la Communauté Urbaine du Grand Nancy.

Le projet se monte à 38 000 €. Il est financé à raison de 40% par les associations locales AFPS, 40% par les collectivités territoriales et 20 % par la coopérative de Wadi Fukin.

La première étape des travaux a éTé inaugurée en février 2015 en présence de la vice Consule du Consulat général de France à Jérusalem

L'atelier devrait être fonctionnel au cours du printemps 2016.

Rappel : ce projet fait suite au programme de modernisation du système d'irrigation de la coopérative maraîchère du même village (140 agriculteurs), mis en œuvre de 2011 à 2015 dans le village dans des conditions similaires (coordination AFPS du grand Est, soutien de collectivités territoriales) :

Financeurs	Montant	%
Collectivités territoriales d'Alsace et de Lorraine	37 800,00	27%
Comité de Bienfaisance er de Solidarité pour la Palestine	20 480,00	14%
Association France Palestine Solidarité	53 778,00	38%
Autofinancement palestinien	30 117,33	21%
Total	**142175,33**	**100%**

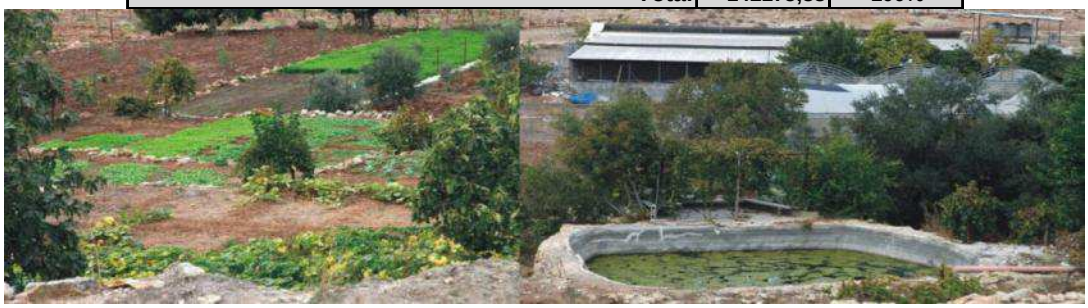

Ce programme a permis en 4 ans d'étendre les surfaces maraichères irriguées en économisant l'eau, d'équiper plus de 100 agriculteurs d'un système de goutte à goutte, de créer ou rénover une vingtaine de bassins de stockage d'eau, de dispenser une formation agronomique et de favoriser le retour à la terre de 10 agriculteurs.

Annex 3 : Colonisation et vols de terres à Wadi Fukin :

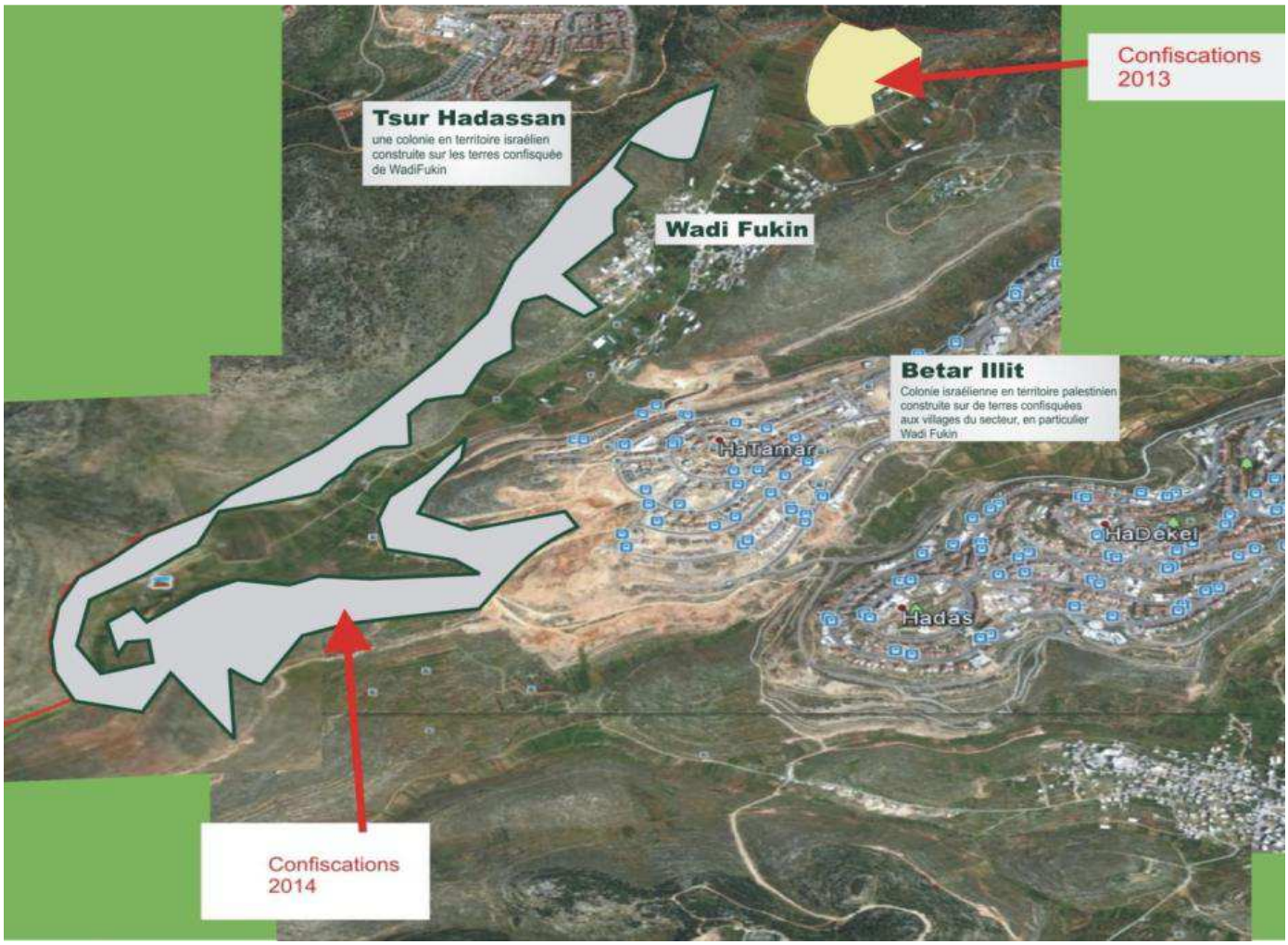

Ci-dessus une vue des colonies entourant le village de Wadi Fukin, installées sur des terres confisquées.
En grisé et en jaune les récentes confiscations de 2013 et 2014 à Wadi Fukin exécutées sur ordre militaire de l'armée d'occupation au profit de ces deux colonies

AnnexE 4 : La campagne BDS

La campagne BDS lancée par l'appel de quelques 175 organisations de la société civiles palestinienne en 2005 apès que la Cours Européenne de Justice ait condamné la construction du mur de l'apartheid construit dans les territoires occupés.

Il s'agit d'une campagne destinée à mobiliser l'opinion publique afin de faire pression sur les autorités françaises et européennes afin qu'elles prennent les sanctions qui s'imposent à l'égard de l'Etat d'Israël en raison des violations manifestes du Droit International (L'Etat d'Israël refuse toute application des résolutions de l'ONU), de la violation manifeste des Droits de l'Homme (discrimination, apartheid, détentions administratives illimitée, confiscation de biens et de terres, siège de Gaza….etc), des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité commis lors des bombardements contre la population civile de Gaza.

Il s'agit d'une campagne d'opinion, pacifique et non violente, incitant les citoyens à agir dans leur quotidien et collectivement.

Les 12 militants de Mulhouse sont donc condamnés par la justice française pour délit d'opinion

A noter :

Plus de la moitié des condamnés de Mulhouse ont participé il y a vingt cinq ans à la campagne de boycott de l'Afrique du Sud contre l'apartheid, contribuant par leur action à un progrès gigantesque de l'Humanité avec la chute de ce régime. Leur combat est aujourd'hui reconnu par le monde entier, y compris la quasi totalité des gouvernements qui ont fait de de Mandela l'icône planétaire du progrès et de la liberté.

Aujourd'hui, pour des raisons diplomatiques et géostratégiques, le pouvoir intevient dans la sphère judiciaire pour faire condamner ce même type d'action….

Il y a urgence de défendre nos libertés !

En visant directement la colonisation, illégale et au cœur de la politique expansionniste d'Israël, cette campagne pour **le boycott, le désinvestissement, les sanctions** a pour but principal de dénoncer la spoliation du peuple palestinien par Israël, de mettre en cause massivement l'image et la politique du pouvoir israélien et de contribuer ainsi à l'isolement de cet État pour en finir avec l'occupation. Elle s'inscrit dans la campagne internationale BDS initiée par 172 organisations palestiniennes en 2005. Une telle campagne n'est pas sans précédent : souvenons-nous de celle menée contre l'apartheid en Afrique du Sud.

Juin 2014

Annexe 5 : Les intervenants

L'Association France Palestine Solidarité œuvre à la réalisation des droits nationaux du peuple palestinien. Elle entend agir pour une paix réelle et durable, fondée sur l'application du droit international. Selon elle, cette paix implique :

- la fin de l'occupation de tous les territoires envahis en 1967 et le démantèlement de toutes les colonies et la libération des prisonniers politiques palestiniens,
- la création d'un État palestinien indépendant, souverain et viable avec Jérusalem-Est pour capitale
- la reconnaissance du droit au retour des réfugiés conformément à la résolution 194 votée par l'assemblée générale de l'ONU

Elle entretient des partenariats solidaires avec des ONG palestiniennes et des associations israéliennes de pacifistes ou de défense de l'égalité des droits entre citoyens israéliens, se prononçant pour la fin de l'occupation, la paix et la création d'un état palestinien.

Elle est membre actif de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine qui regroupe 39 associations, fait partie du Collectif National pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens.

Sur le plan européen, l'AFPS est un membre actif du Comité Européen de Coordination pour la Palestine dont le siège est à Bruxelles et qui intervient auprès des instances de l'Union européenne.

L'AFPS s'est opposée en 2008 avec l'OLP à l'exploitation par la société Veolia d'une ligne de tramway reliant le territoire israélien à deux colonies implantées à Jérusalem Est occupée.

L'association est active dans la campagne internationale BDS, illégale en Israël et suspecté en France de contrevenir à une loi de 1881 punissant la discrimination à l'égard de personnes en raison de leur appartenance à une ethnie, une religion ou une nation, bien que la campagne soit dirigée contre l'Etat israélien et non contre les populations. C'est une circulaire ministérielle de février 2010 toujours en vigueur qui enjoint aux parquets d'examiner les appels au boycott de produits israéliens (provenant ou non des colonies en Cisjordanie pourtant considérées comme illégales selon le droit international) en se référant à cette loi sur la presse conçue à l'origine pour la protection des personnes.

L'AFPS avec la CGT dans le cadre du collectif national pour une paix juste et durable a organisé la campagne demandant à Orange de se séparer de sa filiale Partner spécialisée dans la téléphonie dans les colonies israélienne. La pression de cette campagne a obligé Orange à obtempérer.

L'AFPS dans le cadre de la campagne BDS exige l'interdiction de l'entrée dans l'Union Européenne des produits issus des colonies israéliennes, car elles sont implantées illégalement en territoire palestinien.

****

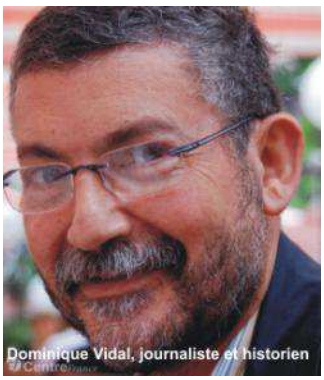

Dominique Vidal a été directeur international du Centre de formation et de perfectionnement des journalistes (CFPJ) et président de l'Association européenne de formation au journalisme (AEFJ).

En 1995, il a rejoint l'équipe permanente du Monde diplomatique, dont il sera rédacteur en chef adjoint, puis responsable des éditions internationales et du développement.

Spécialiste du Proche-Orient et notamment du conflit israélo-palestinien, Dominique Vidal lui a consacré de nombreux livres, seul ou en collaboration, notamment avec son collègue Alain Gresh. Il est aussi l'auteur d'une synthèse des travaux des nouveaux historiens allemands sur la Shoah. On lui doit également des ouvrages sur les banlieues.

Depuis 2009, il dirige avec Bertrand Badie la livraison annuelle de L'état du monde, aux éditions La Découverte.